

---

## À TOUS LES CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS DE MANIWAKI, LOW, DENHOLM, BOUCHETTE, STE-THÉRÈSE ET DES T.N.O.

Veillez prendre note que dans le cadre du processus de révision du rôle triennal d'évaluation foncière, **les inspecteurs autorisés du service d'évaluation foncière de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau**, qui auront en main une preuve d'identification conforme à la Loi, procéderont à la visite de certains immeubles sur le territoire des municipalités de Maniwaki, Low, Denholm, Bouchette, Ste-Thérèse et des T.N.O. entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Nous comptons sur votre accueil habituel et votre précieuse collaboration.  
Donné à Gracefield, ce 19<sup>ième</sup> jour du mois de mars 2019.



Benoit Barbeau  
Coordonnateur du service de l'évaluation